

PRATIQUES ÉDUCATIVES : Au Québec : bouger, c'est naturel

Connaître le développement moteur pour intervenir... ou pas ?

Sylvie Melsbach et Brigitte Lépine

A-t-on bien réfléchi à toute la portée de nos connaissances sur le développement moteur des enfants, quant à nos pratiques éducatives ? Ces lieux que l'adulte pense et réfléchit pour qu'ils répondent à la véritable autonomie des enfants ne devraient-ils pas être créés en fonction de leurs besoins ?

En regard de toutes ces questions et s'appuyant sur une expertise professionnelle reconnue à travers le Québec et au-delà, le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie a publié : « *Bouger, c'est naturel – Comprendre les mouvements de l'enfant pour mieux le soutenir* », un ouvrage qui se veut une invitation à entrer dans le monde de l'enfance ; il nous permet de voir l'enfant à travers sa grandeur et son potentiel, et nous offre la possibilité d'engager une réflexion sur son environnement éducatif quotidien.

Ce référentiel portant sur le développement moteur de l'enfant de 0 à 9 ans rappelle que :

LE MOUVEMENT CONSTITUE LA CLE DE LA VIE

On dira même que le mouvement est l'un des meilleurs indicateurs du bien-être général de l'enfant au cours de sa première année de vie. Le développement du jeune enfant dépendra donc autant des possibilités de mouvements que l'environnement physique saura lui offrir, que de l'accompagnement de l'adulte qui favorisera l'activité « naturelle » et les jeux physiques. Par la suite, la plupart des formes de jeu deviendront indispensables pour contribuer à un développement sain. Rappelons que le jeu moteur et l'activité physique initiés par l'enfant produisent assurément des effets bénéfiques pour tous les domaines de son développement : physiques, certes, mais également intellectuels, artistiques, affectifs et sociaux.

Le jeu libre

En tant qu'élément essentiel au développement optimal des capacités de l'enfant le jeu libre fait depuis longtemps partie des savoirs pédagogiques. On sait d'emblée qu'il est nécessaire que l'adulte qui accompagne l'enfant lui donne la possibilité d'exploiter ses capacités naturelles à jouer. On sait que des interventions trop nombreuses ou excessives de l'adulte auront comme conséquence d'étouffer les initiatives de l'enfant. Lui montrer comment faire, faire à sa place, le faire jouer, sont toutes des interventions qui empêchent l'enfant d'agir et qui lui transmettent le message qu'« il est capable », mais « seulement avec l'aide d'un adulte ». Tout professionnel préoccupé par le développement des enfants ne peut ignorer ces faits.

Concernant l'environnement physique, qu'on se le dise ! :

LE MEILLEUR CONTEXTE POUR DÉVELOPPER UNE SAINTE MOTRICITÉ DURANT L'ENFANCE SERA TOUJOURS À L'EXTÉRIEUR, À L'AIR FRAIS ET DANS DE GRANDS ESPACES.

En effet, à l'extérieur, les enfants peuvent vivre des activités nécessitant une plus grande énergie et libérer leurs tensions. Dehors, c'est le réel !

Mouvement et petite enfance

Au Québec, on s'entend pour considérer la petite enfance comme la période qui s'échelonne entre l'âge du poupon et la première année scolaire, soit 5 à 6 ans. Durant cette période, l'enfant est amené à faire une multitude d'apprentissages, tant sur le plan cognitif et moteur, que sur les plans langagier, affectif, social et moral.

C'est pendant ce stade qu'apparaîtront les mouvements rudimentaires et fondamentaux, deux types de mouvements qui se révèlent graduellement, à des âges déterminés par la maturité du système nerveux et l'expérience vécue.

L'adulte peut favoriser le développement des mouvements du tout-petit par l'organisation d'un environnement qui soutient et incite à l'exploration, à la manipulation et à l'actualisation de ses compétences actuelles et en devenir. L'adulte peut raconter au bébé ce que ce dernier est en train de faire et l'assister au besoin, en particulier pendant les périodes de soin. Parfois, le soutenir par la parole, lui proposer une piste d'action à partir de ce qu'il a d'abord initié sont des attitudes qui peuvent l'amener un petit plus loin ; chaque enfant se construira selon un rythme et une durée qui lui sera propre. Il apprendra à se connaître, à connaître ses capacités et ses limites, mais seulement s'il est apte à répondre aux sollicitations venues de l'environnement physique et social.

C'est au cours de la petite enfance qu'émergent les étapes significatives du développement des habiletés motrices et perceptuelles, et des habiletés à prendre soin de soi. À la période précédente, soit celle des mouvements rudimentaires, la base s'est installée pour permettre l'émergence des mouvements fondamentaux. S'il a été libre de ses mouvements, l'enfant a pu améliorer son contrôle postural. Il peut maintenant passer d'une posture à l'autre ; il possède une meilleure coordination oculo-manuelle, arrive à saisir, à manipuler et à relâcher des objets, et il effectue ses premiers déplacements.

Le rôle de l'adulte

En se familiarisant et en consolidant leurs connaissances du développement des habiletés motrices du jeune enfant, les éducatrices et éducateurs peuvent soutenir l'émergence naturelle des mouvements fondamentaux de base. Ils doivent s'assurer que les enfants puissent quotidiennement exercer librement leur motricité et faire des jeux moteurs, idéalement en plein air. Ils doivent ainsi devenir les défenseurs de temps de jeux physiques libres pour les enfants.

C'est en connaissant mieux et de façon plus fine le développement moteur des enfants, que parents et professionnels sauront contribuer à la promotion et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Il est essentiel qu'ensemble, les services éducatifs à l'enfance, les écoles et les services de loisirs se mettent réellement à l'œuvre en sollicitant la contribution de tous les acteurs, les invitant à reconsidérer leurs pratiques actuelles et, surtout, à défendre auprès des institutions concernées la création d'espaces appropriés pour que les enfants puissent vivre à plein leur motricité.

RCPEM

Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

Sylvie Melsbach et Brigitte Lépine

ARTICLE PARU : Magazine *Le Furet*, no. 77 (été 2015).